

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 7 mars 2016 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy	Mme Manon Roy
M. Paul Audet	M. Gilles Deshaies
Mme Lise Gosselin	M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

### **2016-03-33 Ouverture de la session**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par Mme Manon Roy  
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 :05 h.

Adoptée.

### **2016-03-34 Adoption de l'ordre du jour du 7 mars 2016**

Il est proposé par M. Gilles Deshaies  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté.

Ouverture de la session  
Adoption de l'ordre du jour du 7 mars 2016  
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2016  
Résolution: Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2016  
CORRESPONDANCE ( Liste remise à chacun )  
AFFAIRES NOUVELLES  
Résolution : Inscription congrès ADMQ  
Résolution : Achat d'une plaque commémorative – Projet KB3  
Résolution : Don à la Fondation Ste-Justine  
Résolution : Membership « Journal le Cantonnier »  
Résolution : Participation au Cahier des riverains du Cantonnier  
Résolution : Programme d'aide à la voirie locale – Reddition de comptes 2015  
Résolution : Centre de service de Thetford Mines MTQ  
Résolution : Signature acte de vente : Terrain d'Hydro-Québec  
Résolution : Réparation de gouttières  
Résolution : Travaux de voirie  
Travaux d'urgence de voirie : Chemin de la Baie Sauvage  
Résolution : Devis pour pavage de la cour de l'édifice  
Résolution: Délégués au Transport Adapté  
Informations : Réforme cadastrale  
Informations : Suivi dossier Ferme Rémavie  
Résolution : Paiement des comptes du 2 février au 7 mars 2016  
Questions des élus et employés  
Questions des personnes présentes  
Levée de la séance

Adoptée.

### **2016-03-35 Dispense de lecture du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2016**

Il est proposé par Mme Manon Roy  
Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2016 puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

#### **2016-03-36 Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2016**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2016.

Adoptée.

#### **CORRESPONDANCE**

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

#### **2016-03-37 Inscription au congrès ADMQ 2016**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement de confirmer l'inscription de Josée Vachon, au congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, qui se tiendra les 15, 16 et 17 juin prochain, au Centre des Congrès de Québec. Le coût de l'inscription pour les trois jours est de 503,00\$, le tout tel que prévu au budget 2016.

Adoptée

#### **2016-03-38 Résolution: Achat d'une plaque commémorative KB3**

Il est proposé par M. Jean-François Roy  
Appuyé par M. Gilles Deshaies  
Et résolu unanimement de procéder à l'achat d'une plaque commémorative au coût de 150.00 \$, dans le but de rendre hommage aux mineurs locaux. Ce projet est l'initiative du centre historique de la mine King (KB3).

Adoptée

#### **2016-03-39 Résolution: Don: Fondation Hôpital Ste-Justine**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par Mme Lise Gosselin  
et résolu unanimement de faire un don de 50,00\$ à la Fondation de l'Hôpital Ste-Justine.

Adoptée.

#### **2016-03-40 Résolution: Membership Journal le Cantonnier**

Il est proposé par Mme Lise Gosselin  
Appuyé par Mme Manon Roy  
Et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède accepte d'adhérer au journal le Cantonnier, comme membre corporatif, pour l'année 2016, en

souscrivant un montant de \$50.00.

Adoptée.

**2016-03-41 Résolution: Publicité Cahier spécial des riverains**

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement de participer à l'édition d'un cahier spécial pour les riverains dans la parution du Journal le Cantonnier.

Le conseil est d'accord pour publier un article 1/3 de page, en couleur, au coût de 253.00\$ plus taxes.

Adoptée.

**2016-03-42 Programme d'aide à la voirie locale  
Reddition de comptes 2015**

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de 63 750,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu que notre vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

**2016-03-43 Résolution : Centre de service de Thetford Mines MTQ**

Attendu qu'un projet d'optimisation de l'organisation territoriale du Ministère des Transports dans la grande région de Québec est présentement en cours ayant pour but le redécoupage des limites territoriales actuelles de la Direction de la Capitale-Nationale (DCNAT) et de la Direction de Chaudière-Appalaches (DCA) à la suite de l'intégration du territoire de la Ville de Lévis à la DCNAT ;

Attendu que suite à cette réorganisation territoriale, la zone de Lotbinière, qui comprend plus ou moins 320 km, se retrouverait dans une zone orpheline;

Attendu que le Ministère des transports entretient des liens de collaborations étroites avec les municipalités et les Municipalités régionales de comté;

Attendu que le centre de services de Thetford Mines du Ministère des transports gère un réseau routier de plus ou moins 320 km;

Attendu que le centre de services de Thetford Mines est localisé dans l'un des immeubles les plus récents construits par le MTQ, en 1992 au coût de 4.5 millions de dollars, le tout sous la gouverne du parti Libéral et que ce centre possède les installations et infrastructures adéquates pour recevoir un plus grand territoire puisqu'exploité à 50% de sa capacité;

Attendu que son emplacement physique permettrait facilement ce transfert puisque ce dernier sert régulièrement de site temporaire d'entreposage à d'autres centres de services;

Attendu que pour répondre aux démarches du MTQ quant à son projet de renforcement de son expertise, ce territoire de Lotbinière doit rester à la direction de Chaudière-Appalaches (DCA);

Attendu que ce territoire pourrait facilement être le prolongement du centre de services de Thetford Mines ce qui aurait pour but d'optimiser l'organisation territoriale de la DCA;

Il est proposé par Mme Manon Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement de demander à M. Jacques Daoust, ministre des Transports, de transférer la gestion et l'administration des 320 km de la région de Lotbinière au centre de services de Thetford Mines dans le cadre de ses travaux d'optimisation de l'organisation territoriale, le tout à coût zéro puisque ce centre possède toutes les installations et infrastructures nécessaires pour accomplir avec succès ces changements.

Adoptée.

#### **2016-03-44 Résolution : Achat d'un terrain d'Hydro-Québec**

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que la municipalité acquiert, par acte de vente, sans aucune garantie légale ou conventionnelle et à ses risques et périls, d'HYDRO-QUÉBEC l'immeuble suivant, savoir :

#### **DÉSIGNATION**

Un terrain ou emplacement situé sur le territoire de la municipalité de Ste-Praxède, province de Québec, G0N 1E1, connu et désigné comme étant la subdivision UN du lot originaire numéro VINGT (20-1), du rang DOUZE (Rang 12) du cadastre officiel du Canton de Stratford, dans la circonscription foncière de Thetford.

Avec les améliorations, circonstances et dépendances.

QUE le prix de la vente sera de SIX MILLE SIX CENTS DOLLARS (6 600 \$) avec et en plus les taxes applicables, payable au plus tard lors de la signature de l'acte de transfert devant notaire.

QUE le contrat de vente à intervenir contienne toutes les clauses usuelles en de tels contrats et prévues à l'offre d'achat intervenue avec Hydro-Québec.

QUE le maire Daniel Talbot et la directrice générale, Josée Vachon, soient et ils sont autorisés à signer pour et au nom de la corporation le susdit acte de vente à intervenir et tous documents y relatifs pour et dans l'intérêt de la corporation.

Adoptée.

**2016-03-45 Résolution: Réparation de gouttières**

Il est proposé par Mme Lise Gosselin  
Appuyé par M. Gilles Deshaies  
Et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède procède à la réparation de gouttières de l'édifice municipal selon la soumission de R. Breton Aluminium inc. au montant de 260,00\$ plus taxes.

Les travaux seront exécutés en avril prochain.

Adoptée.

**2016-03-46 Résolution: Travaux de voirie**

Il est proposé par Mme Manon Roy  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement d'autoriser l'inspecteur M. Richard Bellavance, à procéder à la location d'une niveleuse au moment opportun dès le début du printemps.

Au surplus, l'inspecteur est aussi mandaté à se procurer quelques voyages de gravier pour les réparations mineures dans les rangs principaux.

Adoptée.

**2016-03-47 Travaux d'urgence de voirie : Chemin de la Baie Sauvage**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par Mme Lise Gosselin  
Et résolu unanimement que les élus reconnaissent être informés que le maire a dû procéder à l'exécution des travaux d'urgence dans le fossé du Chemin de la Baie Sauvage, vu que l'eau menaçait de passer par-dessus la voie carrossable;

En ce sens, il est convenu de payer la facture s'élevant à 375,00\$ plus taxes de l'entreprise M. Labrecque Inc.

Au surplus, il fut convenu d'accepter l'offre de la Municipalité de St-Romain qui suggère de nous facturer les travaux de leur machinerie, selon un tarif horaire de \$75.00, advenant que des travaux de nettoyage de fossés soient requis lors de la fonte des neiges. En conséquence, si la Municipalité de St-Romain procède à ce genre d'interventions sur son territoire, elle pourrait procéder à ces mêmes travaux dans le fossé de Ste-Praxède et nous envoyer une facture selon le prix précité. Il est entendu qu'advenant que des travaux soient requis, il est convenu de demander aux responsables de la Municipalité de St-Romain de prendre les mesures nécessaires pour contacter un représentant de la Municipalité de Ste-Praxède.

Adoptée.

**2016-03-48 Résolution : Devis pour pavage de la cour de l'édifice**

Il est proposé par M. Jean-François Roy  
Appuyé par M. Gilles Deshaies  
Et résolu unanimement de faire préparer par SNC Lavalin un devis pour une demande de soumission pour du pavage dans la cour de l'édifice municipal. Le coût estimé pour ce devis est fixé à \$800.00 approximativement.

Cette demande de soumission par invitation sera transmise à trois entrepreneurs préalablement désignés par le conseil.

Adoptée.

#### **2016-03-49 Location de machinerie : Sondage du sol de la cour**

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'autoriser le maire à louer la machinerie nécessaire, au moment opportun, pour effectuer des sondages du sol de la cour de l'édifice municipal, en vue du pavage, afin de procéder à une évaluation visuelle et qualitative des fondations.

Adoptée.

#### **2016-03-50 Résolution: Délégués au Transport Adapté**

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

et résolu unanimement de nommer (Mesdames les conseillères Lise Gosselin et /ou Manon Roy) , afin qu'elles soient déléguées pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport Adapté de la région de l'Amiante, qui se tiendra le 24 mars 2016.

Adoptée

#### **Informations : Réforme cadastrale**

La directrice générale informe les gens présents que les plans préliminaires concernant la réforme cadastrale ont été déposés pour consultation les 1<sup>er</sup> et 2 mars dernier.

#### **Informations : Suivi dossier Ferme Rémavie**

L'avocate Me Odette Gagné a transmis une lettre à Ferme Rémavie le 9 février 2016, lui demandant de nous transmettre un écrit de l'arpenteur-géomètre M. Michel Benjamin confirmant qu'il acceptait un tel mandat suite à la mise en demeure de borner en précisant les coûts estimés de la démarche de même qu'en produisant un échancier et les modalités de la réalisation de celui-ci.. Ferme Rémavie a effectivement donné suite à cette demande à notre avocate, par lettre datée du 22 février, mais il y a lieu d'obtenir certaines précisions quant aux options suggérées par Ferme Rémavie.

#### **2016-03-51 Mandat à Me Gagné, précisions concernant la correspondance de Ferme Rémavie du 22 février 2016.**

Attendu la réception d'une lettre de Ferme Rémavie nous informant que l'arpenteur-géomètre M. Michel Benjamin ne pratique plus;

Attendu qu'en plus de cette information, Ferme Rémavie nous suggère quatre options pour progresser dans le dossier du litige de la ligne du Chemin Giroux;

Attendu que selon Me Gagné il y a lieu d'obtenir des précisions sur les options avancées par Ferme Rémavie;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu de mandater Me Odette Gagné pour demander les explications qu'elles croient pertinentes à Ferme Rémavie suite à sa correspondance du 22 février afin qu'elle nous oriente mieux dans notre prise de décisions.

La conseillère Manon Roy n'a ni voté ni participé aux délibérations concernant ce dossier.

Adoptée.

**2016-03-52 Paiement des comptes et prélèvements au 7 mars 2016**

Il est proposé par Mme Lise Gosselin  
Appuyé par M. Gaétan Lapointe  
Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés et des prélèvements effectués par télétransmission, entre le 2 février et le 7 mars 2016, laquelle s'élève à 93 064,44\$.

Adoptée.

---

Josée Vachon, sec.trés, dir gén. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

**Questions des élus et employés**

**Questions des personnes présentes**

**2016-03-53 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Gaétan Lapointe  
Et résolu unanimement de lever cette séance ordinaire à 20h50.

Adoptée.

M. Daniel Talbot  
Maire  
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

*Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.*